



# Révision du SCoT de l'Odet

## Présentation synthétique

sce ateliersup+



Juin 2025

### Le territoire du SCoT de l'ODET

2 EPCI :

- Communauté d'Agglomération Quimper Bretagne Occidentale
- Communauté de communes du Pays Fouesnantais

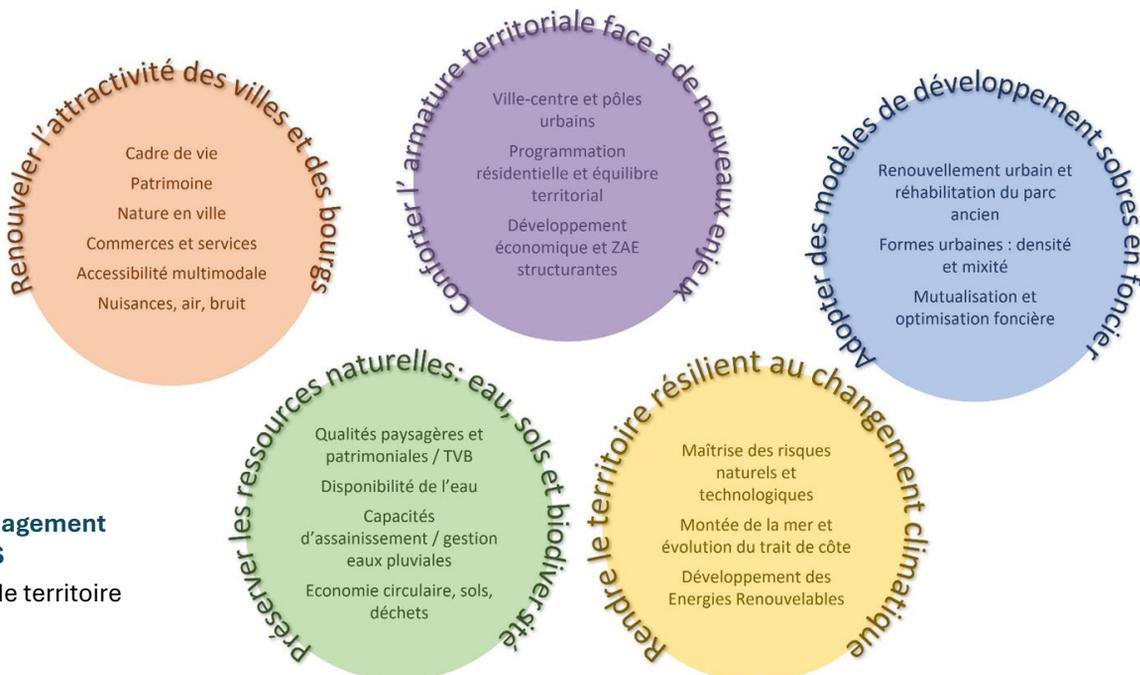
21 communes : 130 145 habitants

### Le Schéma de Cohésion Territoriale – SCoT

> Un document de planification qui définit une **vision prospective** du territoire à l'horizon de 20 ans.

> Des objectifs et orientations pour le **développement** de l'habitat, de l'économie, du commerce, des transports et des équipements. qui intègrent les **enjeux environnementaux** : la préservation de la ressource en eau, le renforcement des milieux naturels et fonctionnalités écologiques, la réduction des gaz à effet de serre (GES), la prévention des risques...

> Le SCoT traduit les Lois et documents cadre (SRADDET, SAGE) à l'échelle de son territoire, et notamment la trajectoire vers l'objectif de **Zéro Artificialisation Nette** à l'horizon 2050. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) doivent être compatibles avec le SCoT.



### Le Projet d'Aménagement Stratégique - PAS

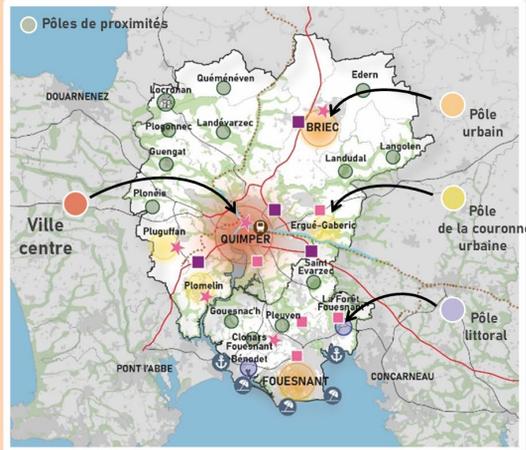
Décline le projet de territoire en 5 ambitions

## Une armature territoriale en 5 niveaux

- Quimper, la ville-centre qui concentre près de la moitié des habitants du territoire du SCoT, et deux tiers des emplois
- Pôles urbains: Fouesnant, Briec
- Pôles de la couronne urbaine: Ergué-Gaberic, Plomelin, Pluguffan
- Pôles littoraux: Bénodet, La Forêt-Fouesnant
- Pôles de proximité: les autres communes

# 01. ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL EN S'APPUYANT SUR LES POLARITÉS URBAINES ET RURALES EXISTANTES



DÉFINIR UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE L'OFFRE DE LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE



> Produire des petits et moyens logements (T2-T3) pour diversifier le parc de logements



> Répondre aux besoins des plus modestes par la production de logements locatifs sociaux et logements abordables



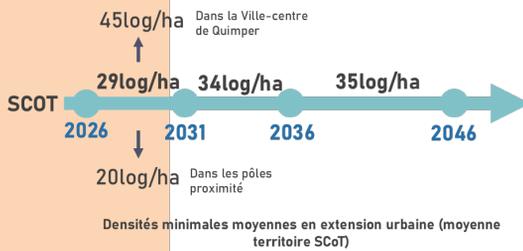
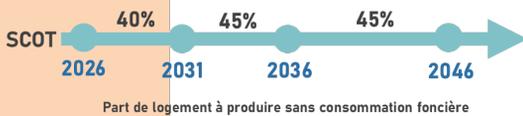
> Adapter la production de logement aux besoins engendrés par le vieillissement



> Maîtriser le développement des résidences secondaires et meublées de tourisme

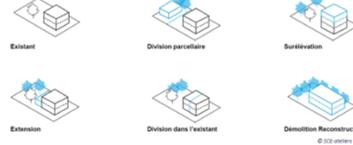
# 02. DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES ET POLITIQUES DE L'HABITAT

CONCILIER LES BESOINS D'HABITAT ET LES OBJECTIFS DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

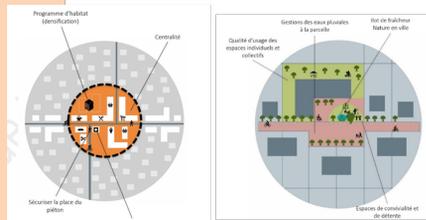


RENFORCER ET CONSOLIDER LE BIEN-ÊTRE DANS LES BOURGS

> Impulser des formes urbaines plus denses en conciliant les exigences des habitants et les exigences de sobriété foncière



> Maintenir et renforcer la multifonctionnalité des centralités



> Renforcement des centralités par la consolidation de leur multifonctionnalité



Le défi de l'adaptation des modèles d'urbanisation pour concilier sobriété foncière et réponse aux besoins des habitants

→ Des ménages de plus en plus petits : une taille moyenne des ménages de 2 personnes, et de plus en plus de personnes seules sur le territoire

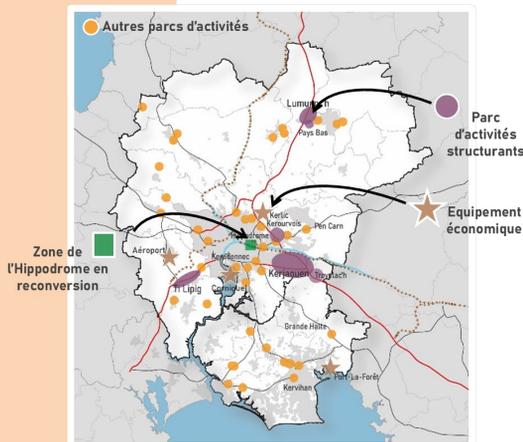
→ Un parc de logement composé de grands logements: 50% des résidences principales ont 5 pièces ou plus

Un territoire attractif pour les entreprises mais un foncier économique de plus en plus rare

- Près de 1 800 emplois supplémentaires entre 2014 et 2020
- Une évolution portée par les emplois présents : +1 065 emplois entre 2014 et 2020
- Un secteur industriel structurant et dynamique qui représente 15% des emplois

# 03. EMPLOIS ET ESPACES ÉCONOMIQUE

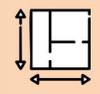
ORGANISER UNE OFFRE LISIBLE ET ATTRACTIVE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)



OPTIMISER LE FONCIER ÉCONOMIQUE POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



> Donner la priorité au renouvellement urbain des parcs d'activités



> Maîtriser l'évolution du foncier économique dans les zones d'activités industrielles et artisanales



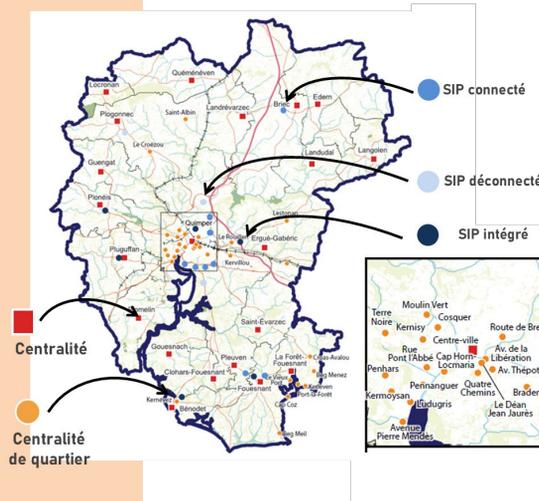
Objectif maximum de consommation d'espace pour le développement économique

## Un maillage commercial équilibré, mais forte croissance des grandes et moyennes surfaces commerciales

→ 69% de l'activité commerciale est regroupée dans les centres-villes, centres-bourgs ou centres de quartier  
 → Le plancher commercial a augmenté de 25% depuis 2008  
 → Un risque de créer des friches commerciales dans un contexte de tension des marchés non alimentaires

## 04. CENTRALITÉ ET COMMERCES

LES LOCALISATIONS PRÉFÉRENTIELLES DE COMMERCES

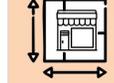


### CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES ET DES CENTRES-BOURGS



#### DOO

> Faire des centres-villes et centres-bourgs des lieux multifonctionnels



> Engager une démarche vertueuse dans l'évolution des secteurs d'implantation périphérique (SIP)



#### DAACL

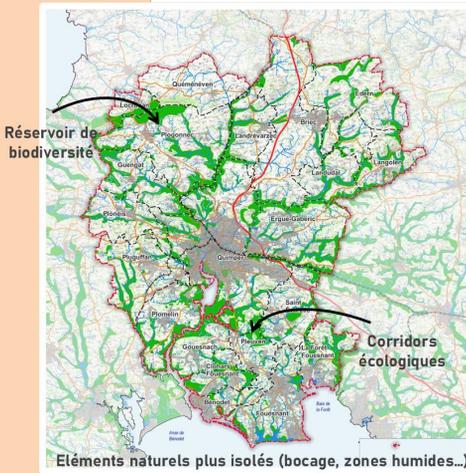
> Préserver le commerce de proximité en centralité



> Optimiser la logistique urbaine pour réduire l'impact des flux de livraison en centre-ville

## 05. LE PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER

PROTÉGER LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT

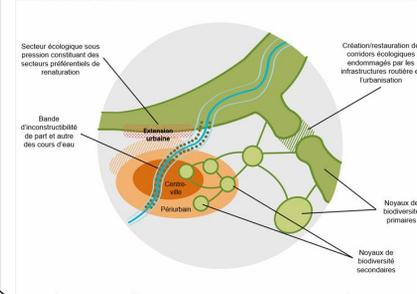


### PROTÉGER ET VALORISER LES MILIEUX À FORTE FONCTIONNÉLITÉ ÉCOLOGIQUE



> Protéger les zones humides et les sites Natura 2000, mais aussi les espaces bocagers, les petits boisements, les milieux naturels littoraux, milieux aquatiques et humides...

> Renforcer les fonctionnalités écologiques en milieu urbain et naturel



02



> Améliorer la résilience des milieux urbanisés



## Une trame verte et bleue conservée qui doit affirmer ses sous-trames urbaines

→ Un développement urbain créant des pressions sur les corridors écologiques  
 → Le développement de la nature en ville pour répondre à diverses problématiques (îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales...)  
 → Le bocage comme ressource à valoriser par des actions de préservation

## Un territoire aux ressources en eau fragiles

→ Un bon état de conservation des masses d'eau, mais des problématiques ponctuelles.  
 → Le syndicat de l'Aulne est un acteur externe important de l'alimentation en eau du territoire.  
 → Des leviers d'augmentation de la ressource en eau : amélioration des réseaux pour limiter les pertes et mise en place de nouveaux forages.

## 06. RESSOURCES EN EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

ASSURER LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE



- > Disponibilité en eau au regard du développement urbain
- > Les capacités d'assainissement du territoire
- > Autonomie et économie en eau

ASSURER LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DES MASSES D'EAUX ET DES MILIEUX RÉCEPTEURS



- > Reconquérir la qualité de l'eau
- > Protection des captages
- > Gestion des eaux pluviales

AGIR VIS-À-VIS DU RETRAIT DU TRAIT DE CÔTE



- > Anticipation du retrait du trait de côte

MAÎTRISER L'URBANISATION DANS LES SECTEURS SOUMIS AUX RISQUES D'INONDATION ET DE SUBMERSION MARINE



- > Amélioration de la résilience du territoire
- > Anticipation du risque de submersion marine
- > Augmenter la résilience des secteurs à risque inondation multiples



## Des alternatives à la dépendance automobile à développer pour décarboner la mobilité

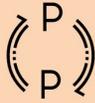
→ La gare de Quimper, véritable porte d'entrée du territoire connaît une forte hausse de fréquentation  
 → Un réseau de transport collectif peu compétitif en dehors de Quimper  
 → Un enjeu de développer les mobilités actives pour les déplacements du quotidien et touristiques

## 07. MOBILITÉ ET TOURISME

### OFFRE DE MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE



> Valoriser la gare de Quimper comme porte d'entrée du territoire



> Optimiser l'offre de stationnement en aménageant des parkings de proximité et en mutualisant l'offre de stationnement

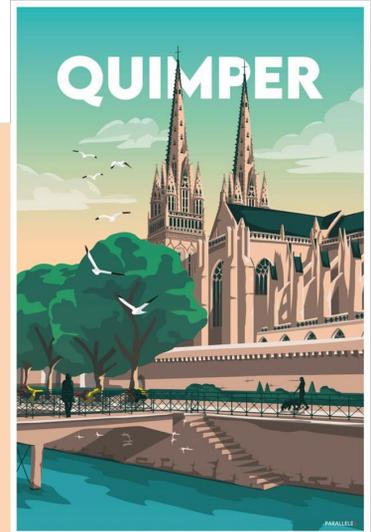


> Favoriser les déplacements par les mobilités actives

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

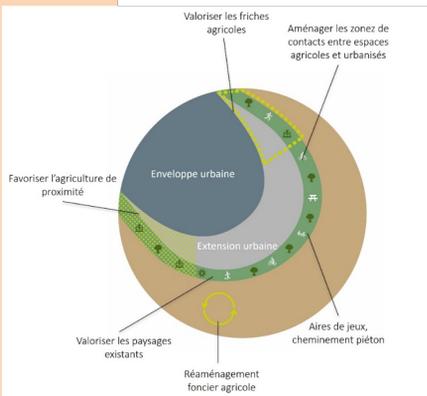


> Développer l'offre d'itinéraires de randonnées et de cyclotourisme



## 08. AGRICULTURE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

### VALORISER ET GARANTIR LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE



> Accompagner les exploitations agricoles vers le ZAN

### ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



> Développer les énergies renouvelables, en priorité sur les espaces déjà artificialisés



> Concilier développement des énergies renouvelables et préservation des paysages et patrimoines du territoire

## Un territoire agricole possédant un fort potentiel d'énergies renouvelables

→ Une dominance de la filière Bois-Energie dont la pérennité repose sur le bocage  
 → Des contraintes fortes pour l'éolien et l'énergie marine.  
 → Une nécessité d'encadrer le développement des EnR d'un point de vue paysager et environnemental

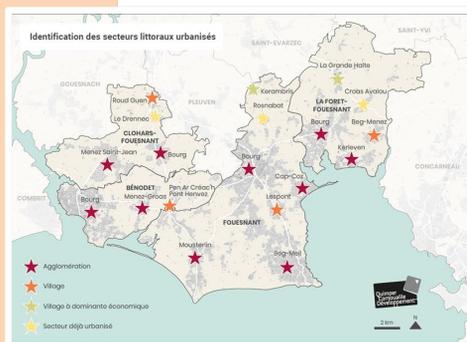
## Un littoral précieux ou la fréquentation touristique doit composer avec des milieux fragiles

→ Un territoire littoral recherché par les habitants et les touristes  
 → Certaines zones résidentielles ou touristiques menacés par les risques de submersion marine  
 → Un cadre réglementaire stricte pour tenir compte de la capacité d'accueil (Loi Littoral...)

## 09. LITTORAL

### INTEGRER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU LITTORAL

> Définition et localisation des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés



### PRESERVER LES PAYSAGES ET MILIEUX DU LITTORAL

- > Localisation des coupures d'urbanisation
- > Localisation des espaces proches du rivage
- > Localisation des espaces remarquables et caractéristiques

